

## ARRÊTÉ N°ARR2020-074

Département du Nord  
-----  
Arrondissement de Lille  
-----  
Canton de Croix

MAIRIE DE



WASQUEHAL

Le Maire de la Ville de Wasquehal,  
**Vu** la loi du 2 mars 1982 relative à la liberté des communes ;  
**Vu** le Code Pénal ;  
**Vu** l'article R610-5 ;  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**Vu** l'article 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**Vu** l'ordonnance n° 58.1216 sur la Police de la Circulation Routière ;  
**Vu** le Code de la Route et notamment l'article R 411-3, R411-4, R411-8, R417-10,  
**Vu** nos divers arrêtés portant réglementation de la Circulation ;  
**Considérant** les travaux PHASE 2 de renouvellement des canalisations du réseau d'assainissement rue Delerue par la SADE pour le compte de la MEL,

### ARRÊTE

#### ARTICLE 1

La circulation des véhicules de toute nature sera mise en sens unique :

#### **Rue de la Paix**

Dans le sens rue du 11 Novembre 1918 vers rue Delerue.

#### **Rue Delerue**

Sur le tronçon compris entre la rue de la Paix et la rue du 11 Novembre 1918 dans le sens centre-ville vers avenue de Flandre.

**Du 01 Décembre 2020 au 13 Janvier 2021**

#### ARTICLE 2

La rue Delerue sera bloquée au niveau du carrefour de la rue du 11 Onze Novembre 1918 dans le sens Avenue de Flandre vers le centre-ville.

La rue Delerue sera bloquée au niveau du carrefour de la rue de la Paix dans le sens Avenue de Flandre vers le centre-ville.

#### ARTICLE 3

Les prescriptions seront applicables dès la mise en place des panneaux de signalisation **installés 48 heures auparavant par la société SADE, PA de la Becquerelle 3 avenue St Pierre 59118 Wambrechies.**

#### ARTICLE 4

Les infractions seront sanctionnées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

#### ARTICLE 5

Monsieur le Directeur Général des Services de la mairie de Wasquehal, Monsieur le Commissaire de Police de Roubaix et Monsieur le Chef de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera transmis pour information à :

- Monsieur le Président de La. M.E.L.
- Monsieur le Directeur de la Société Ilevia
- SDIS 59 Groupement 2
- Monsieur le Directeur de la Société Esterra

Wasquehal, le 20 Novembre 2020

*Par délégation du Maire,*

*Ghislain* **PLANCKE,**  
Premier Adjoint

